



Communiqué de presse

LE SNETAA ATTEND DES ACTES AU DELA DES PAROLES !

Le SNETAA-eiL a été reçu par le Ministre de l'Education Nationale, M.Luc Chatel, et ses conseillers, ce jeudi 27 août 2009.

Le SNETAA s'est d'abord étonné de ne pas avoir été reçu en urgence début juillet par le Ministre, dans le but de réussir la rénovation dès la rentrée et de faire appliquer les textes réglementaires aux Recteurs.

Le Ministre a affirmé avoir récemment exigé des Recteurs l'application stricte des textes. Les heures d'accompagnement personnalisé, posent encore de nombreux soucis. Le Ministre affirme veiller à ce que ces heures soient dûment affectées comme le prévoient les textes, dans chaque académie. Il a également réaffirmé son attachement profond à la valorisation de la voie professionnelle, reconnaissant comme essentielle la spécificité de cette voie pour insérer les jeunes. A la question du SNETAA, le Ministre a clairement répondu qu'il poursuivra la rénovation de la voie professionnelle, initiant un parcours du CAP au BTS.

Le SNETAA attend des actes, et des actes forts et rapides. Le SNETAA attend l'application rigoureuse des textes de la rénovation de la voie professionnelle par les Recteurs dans toutes les académies.

Pour cette rentrée, il est aussi important pour le SNETAA que chaque jeune ait une place en formation. Là encore, les moyens sont-ils toujours donnés et les classes ouvertes en fonction des besoins et des demandes ? Si le gouvernement est attaché à ne laisser aucun jeune dans la rue, comment se fait-il qu'à quelques jours de la rentrée, certains de ces jeunes n'aient encore pas de place ? Ces jeunes subissent aussi la crise économique et l'école se doit de leur donner une formation supplémentaire facilitant leur insertion professionnelle ! Le SNETAA a insisté sur le manque de personnel et de recrutement dans le corps des PLP. Les moyens doivent être donnés pour que la voie professionnelle retrouve enfin toute sa dignité !

A la demande du SNETAA, les groupes de suivi nationaux et académiques, qui ont permis entre autres d'obtenir le changement de statut des PLP leur permettant d'enseigner en BTS, reprendront dès le 16 septembre. Quelques points du protocole d'accord (CCF, classe « exceptionnelle »...) seront alors repris à l'étude.

Le Ministre a attendu trois mois avant de nous recevoir, espérons que ses propos, qui se veulent rassurants, ne seront pas de vieilles antennes qui n'auraient aucun effet sur le terrain !

Contacts :

*Christian Lage
Secrétaire Général*

*Marjorie Alexandre
Secrétaire Nationale*

*74 rue de la Fédération
75739 Paris Cédex 15*

*tél. 01 53 58 00 30
fax 01 47 83 26 69*

snetaanat@aol.com
www.snetaa.org